

à la source

a. Bonifacio, les jours moits et angus passés -

Leaves

Cynrieta

у Савицы марш

Carry

Stewart

Budapest

Lucy

Alford

Shantian

Placina

affaires diverses L'an mil huit cent quatre vingt huit, le six-vingt-sept le
Conseil municipal de la ville réuni en session ordinaire, sous la
présidence de M^r le maire

Residente Missione Monaco, Scamaroni, Masione, Rocca, Oracchini
Rogot, Santini, Mezzi, Ascaridi, Carrey, Siasme, Bidali, Capriata,
Lamboni

absente Massimo Larique, Lucchini, Carega, Jacquet et Verba

le Conseil ainsi constitué sur le rapport de la Commission,

Deliberare

- 1^o La cause de la fuite d'eau causée par les fuites faites par les soude de l'administration du ponts et chaussées en vue de la création d'une fontaine publique, le fermier du jardin de San Giuliano, où ces travaux ont été exécutés, a éprouvé une préjudice évalué à douze francs par an. Cette somme sera déduite du prix du bail à prêter du 1^{er} Janv. 1887 jusqu'à ce que le sieur Poli jouisse de l'eau dont il veut faire usage.
- 2^o Une somme de vingt francs sera prélevée des fonds communaux de 1888 pour pourvoir à des travaux causés par une force majeure, exécutés à l'école des sœurs.
- 3^o Une somme de cinquante quatre francs vingt centimes pour frais de transport d'une collection d'ouvrages agricoles sera également prélevée sur les mêmes fonds.
- 4^o Un prêt de cinq francs pour fourniture de matériaux nécessaires pour la chapelle St-Roch sera affecté sur les ressources de 1888.
- 5^o Le Conseil Municipal prend en considération la demande du fermier des droits d'octroi pour des taxes qui ont subi une notable diminution à la fin du bail. Le Corps examinera minutieusement les pertes réelles subies par cet adjudicataire et statuera en conséquence.
- 6^o La somme de cinquante francs sera prélevée des mêmes fonds pour réduction de deux plans, d'un devis et d'un cahier des charges relatifs à la création d'un abattoir public.

2. Une somme de vingt francs sera prise sur les fonds communaux de 1888 pour pourvoir à des travaux, causés par une force majeure, exécutés à l'école des sœurs.

3^e Une somme de cinquante quatre francs vingt centimes pour frais de transport d'une collection d'ouvrages agricoles sera également fournie ~~en~~ des mêmes fonds.

4^e Un prêt de 500 francs pour fourniture de matériaux
nécessaires pour la chapelle St-Roch sera effectué sur ses ressources
le 1888 -

Le Conseil Municipal prend en considération la demande du fermier des droits d'octroi pour des taxes qui ont subi une notable diminution à la fin du bail. Le Corps examinera minutieusement les pertes réelles subies par cet adjudicataire et statuera en conséquence.

6 La somme de 10 millions francs sera prélevée sur mêmes fonds pour réduction des deux plans, d'un dixième et d'un cubier des charges relatives à la création d'un abattoir public.

Je Celle de vingt francs quatre vingt centimes pour placement
de vitres à des croisées des trois écoles de garçons de
cette ville sera également prise sur ces fonds

Le Conseil prend en considération la demande du sieur Amard, notaire, secrétaire de la mairie, relative à la réduction de la somme de trente cinq francs pour réduction d'une partie de l'inventaire général des archives de la mairie, qu'il couvrent l'achèvement du prix de concession d'une parcelle de terrain faite à son père pour fondation d'une sépulture privée.

9^e Enfin, ce Corps décide qu'il y a lieu d'accueillir favorablement les deux demandes de M^{le} le Capitaine chef du génie pour occupation d'une partie du Bris du Laro. Cette affaire sera réglée quand le Conseil commanda l'étendue du terrain à occuper.

La présente délibération est signée par tous les
Conseillers assistant à la séance

[illegible]

Donn'vne de
satisfaction à M^e
Amable de La Harpe
Louis

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le vingt six février. Le
Conseil Municipal de la ville de Bonifacio réuni dans la salle de
la mairie, sous la présidence de M^{re} le maire, en conformité de
l'autorisation accordée par M^{re} le Sous-Prefet de Sartène le 23 du courant
pour la prorogation de la session ordinaire de février

Deux expéditions ont
été dressées au sous-
Préfet le 1^{er} mars

Planta Marinae Monaco, Scamaroni, Mare Rocca, Archani
Santini, Meglia, Lucchini, Carrega, Brasse, Arcadi, Ruget, Bidali
Capriata, Lavigne et Santteri

absente Carrega, Jacques et Serba, Antoine. Scatture M^{re} Lamberti

Le conseil municipal est heureux de témoigner toute sa satisfaction à M. Armand Barthélemy-Louis, Directeur d'école publique, pour les honnêtes, intelligentes et empressées services qu'il a rendus en qualité de secrétaire à la Mairie depuis le mois de juin mil huit cent cinquante et un jusqu'au trente un mai mil huit cent quatre vingt deux et comme secrétaire officiel ~~et~~ auxiliaire du conseil municipal fonctions qu'il continue à exercer gratuitement pendant une vingtaine d'années.

Cette attestation donnée par tout les Conscillers assistants & le Scauer
est un hommage rendu à un enfant de notre Ville qui a joué
longtemps de ses travaux.

Del. bñe en tñmes pullegu a Bonifacio, lñ

le 1^{er} mars

Carry Lacchini

J. S. Thompson

Le Quatorze vers Mil huit cent quatre vingt huit
Convocation du Conseil Municipal adressée individuellement
à chaque Conseiller, pour lire six délégués et deux Suppléants en
vue de l'élection des Venateurs.

De haire

Le 18 Du mois de Mars
à une heure de l'air le Conseil municipal de la Commune
de Bonifacio, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses Séances
sous la Présidence de Monsieur Serafino Maire.
Étaient présents Messieurs les Conseillers Municipaux
1^{er} M. Serafino Paul 2^e Monaco Michel 3^e Homaroni
François 4^e Mazure Adolphe 5^e Bona Dominique 6^e Parera
Jacques 7^e Orsiconi Nicolas 8^e Meglia François 9^e Bivoli
Jean 10^e Quirici Vincent 11^e Cartieri Antoine 12^e Pierre
Capriata 13^e Carrega Erasme 14^e Davigue Pierre 15^e Santini
Nothuin 16^e Lucchini Jacques. Absent Ruzet Antoine
qui ne s'est pas fait excuser; d'ici Montefragno Antoine
et Saccin Jean Baptiste; Demissionnaires Corba Antoine
Daverdy Jean Baptiste.

Le Conseil a élu Secrétaire Parrya Brosse.
Monsieur le Président a donné lecture: 1^{re} Des Articles
transcrits ci-contre de la loi organique du 8 Août 1847
sur les élections des Sénateurs modifiée par la loi du
9 Décembre 1884. 2^e Du décret du 3 mars 1888 convoquant
les Conseils Municipaux à l'effet de procéder à l'élection de
leurs Députés et Suppléants en vue de l'élection Sénatorial

qui doit avoir lieu le 22 Avril prochain dans le Département.
 3^e De l'article 1^{er} paragraphe 3 de la loi du 30 Décembre 1837
 des Articles 3 et 4 du décret du 23 Janvier 1838 visés dans le
 décret de Convocation.

Elections des Délégués 1^{re} Commune de Scrutin

Il a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats au
 Scrutin Secret et à la majorité absolue des Suffrages à l'élection
 de Six Délégués.

Chaque Conseiller municipal à l'appel de son
 nom a remis parmi au Président son bulletin de vote écrit
 sur papier blanc.

Le dépouillement de vote a commencé à deux heures il a donné
 les résultats ci-après. Nombre des bulletins trouvés dans l'urne
 16 à deux heures: bulletins blancs au ne portant pas une
 désignation suffisante au dans lesquels les votants se sont fait
 connaître: 6..

Reste pour le nombre des Suffrages exprimés Six
 Majorité Absolue

Ont obtenu. Monaco Michel Neuf voix
 Camaroni François Neuf voix
 Carrega Jacques Neuf voix
 Carrega Erasme Neuf voix
 Lucchini Jacques Neuf voix
 Cantoni Antoine Neuf voix
 Serafino Pierre Une voix
 Mazur Adolphe Une voix
 Casabianca François Une voix
 Bidali Joseph Une voix
 Casistra Jean Baptiste Une voix
 Acciarci Vincent Une voix
 Bulletins blancs Six —

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés Délégués

Monaco Michel qui a déclaré accepter
 Camaroni François qui a déclaré accepter
 Carrega Jacques qui a déclaré accepter
 Carrega Erasme qui a déclaré accepter
 Lucchini Jacques qui a déclaré accepter
 Cantoni Antoine qui a déclaré accepter

Election des Suppléants

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes des deux
 Suppléants. Le dépouillement du scrutin qui a suivi
 immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants
 Nombre des bulletins trouvés dans l'urne 16 à deux heures: bulletins

blancs au vu Continuant pas une désignation suffisante au dans lesquels
les votants se sont fait connaître / Reste pour les nombres des Suffrages
exprimis 9

Majorité absolue
Ont obtenu Meglia Francis Neuf voix qui a déclaré accepter
Santini Mathur Neuf voix qui a déclaré accepter
Bulletin Blanc Sept.

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés Sufyfeants
Meglia Francis
Santini Mathur

Observation et réclamation Niant; la Seance a été levée à deux
heures et demie et ont Signés les membres présents.

Secrétaire
Perrigo Lucien
M. Santini
Carneges Lucchini
Meglia
Capriate
Santini
P. Scarpini

Du Douze avril mil huit cent quatre vingt huit

Mention de
convocation

Convocation du conseil municipal pour la session extraordinaire
du quinze de ce mois, à deux heures de relevée
Le Maire

P. Scarpini

Echange et
aliénation de
terrains

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le quinze avril, le conseil municipal
de la ville de Bonifacio réuni en session extraordinaire, dans la salle de la
mairie sous la présidence de M. le Maire

Présents Messieurs Monaco, Scamaroni, Magure, Rocca, Lucchini,
Meglia, Orcebbioni, Ricardi, Carrega, Scasme, Ruget, Capriate, Santini

M. Orcebbioni a été élu secrétaire officiel, fonctions qu'il a acceptées.

Il a été demandé formé par M. le Docteur Castelle, Laurent et Lang
jules, tendant: la première à un échange de terrain et la seconde
à une cession de terrain. Le conseil décide que pour la première une
Commission composée de Messieurs Monaco, Magure, Rocca, Orcebbioni
et Santini, sera chargée de l'examiner et voir s'il y a lieu de l'accueillir. Pour
la seconde, le conseil, à la majorité de ses membres décide de la rejeter.
Cette délibération a été signée par tous les conseillers assistant à la séance.

Magure
Orcebbioni
Capriate
Meglia
Santini
Carneges
Scamaroni
Ruget
P. Scarpini

Mention
de convocation

Du Dix-huit mai, mil huit cent quatre-vingt huit

Convocation pour le vingt de ce mois, à une heure de relevée, à l'effet
de procéder à l'installation du Conseil municipal; à l'élection du maire
et des adjoints et à l'ouverture de la session ordinaire du mois courant
Le Maire

Procès-verbal

Une copie de l'installation du Conseil municipal et de l'élection du Maire et de trois adjoints, avec un
état dressé au jour de la session de Chion & Chion.

1. Révisé le 10 mai
1888.

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le vingt de mois de mai, à une heure de
soir, les membres du Conseil municipal de la Commune de Pontécroix, proclamés par le Bureau
electoral à la suite des opérations du dix de ce mois, se sont réunis dans la salle de la
mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles
88 & 89 de la loi du 5 Avril 1884.

Étaient présents, M. M. les Conseillers municipaux :

Gras, Paul
Casabianca, François,
Girard, Augustin,
Bidali, Joseph,
Castelli, Étienne-Antoine,
Mazure, Adolphe,
Mulle, Joseph,
Cavéga, Étienne,
Moreglia, Vincent,
Géraldi, Martin,
Monaco, Michel,

Orata, Sébastien
Gramoni, Joseph-Antoine,
Ricardi, Vincent,
Simoni, Paul,
Lautini, Mathieu,
Moreglia, Pierre,
Vingue, Pierre,
Fachino, Vincent,
Rocca, Étienne,
Pozzo, Étienne,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Gras, Paul, Maire qui, après
l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections
et a déclaré valables M. M. Gras, Paul, Casabianca, François, Girard, Augustin,
Bidali, Joseph, Castelli, Étienne-Antoine, Mazure, Adolphe, Mulle, Joseph, Cavéga,
Étienne, Moreglia, Vincent, Géraldi, Martin, Monaco, Michel, Orata, Sébastien,
Gramoni, Joseph-Antoine, Ricardi, Vincent, Simoni, Paul, Lautini, Mathieu,
Moreglia, Pierre, Fachino, Vincent, Rocca, Étienne, Pozzo, Étienne, sans leurs
fonctions de Conseillers municipaux.

M. Ricardi, Vincent, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la
présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Rocca, Étienne.

Election du Maire

Le Président après avoir donné lecture des articles 88, 89 & 90 de la loi du 5 avril
1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret & à la majorité absolue des

suffrages à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller municipal, a l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins remis dans l'urne 21

Et déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votes ne sont pas connus 3

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 18

Majorité absolue 8

Et obtenu : M. Girard, Augustin, Conseiller Général & propriétaire 18 voix

M. Girard, Augustin, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Girard, Augustin, du Maire, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins remis dans l'urne 21

Et déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votes ne sont pas connus 3

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 18

Majorité absolue 8

Et obtenu : M. Murto, Joseph, Félix, propriétaire 18 voix

M. Murto, Joseph, Félix, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier adjoint.

Election du second adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins remis dans l'urne 21

Et déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votes ne sont pas connus 3

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 18

Majorité absolue 8

Et obtenu : M. Peraldi, Martin, propriétaire 18 voix

Election de l'Adjoint Spécial de la section de Chiova d'Aliso.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de l'Adjoint spécial pour la section de Chiova d'Aliso.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins remis dans l'urne 20

Et déduire : Bulletins blancs 1

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 19

Majorité absolue 10

Out. Obtenus : M. M. Culloli, Antoine-César, propriétaire à Savarelli... 10 voix
Giorgi, Antoine, propriétaire à Coggio & Chuo.... 9 voix
M. Culloli, Antoine-César, ayant obtenu la pluralité des voix, a été
proclamé adjoint pour la dite section.

Et ont signé les membres présents.
Le royen v^{ice} du Conseil

Accardi
et c.

Le Secrétaire,

Le Havre.

Aug 21st

Les membres du Conseil municipal

Scutellaria B.

7. Casabianca

S. Arctus Buzzo fusca

L. Honey Lij. 25 of 1800

Ch. Henry Stachin

Dr. Castelli & Co.

M. Santini

Cramoisi

Canizal ^{Stamans} Feb. 1861

Die Königin

P. viverrina *Lacaze*

Thomas

Procès-verbal
d'ouverture de la
session ordinaire de
mai 1888.

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le vingt mai. Le conseil municipal
 réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de M^r. Paré,
 adjoint, maire, a procédé : 1^{re} à l'ouverture de la session ordinaire
 du mois courant; 2^{re} à la nomination d'un secrétaire officiel, dont
 le choix est tombé sur M^r. Monéglio, Pierre, conseiller municipal
 et d'un secrétaire auxiliaire; M^r. Annard, Directeur d'école publique,
 a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées; 3^{re} d'une
 commission chargée d'étudier les questions soumises au conseil,
 soit par l'administration, soit par l'initiative d'un de ses membres.
 En font partie Messieurs Arata, Bidali, Casabianca, Monaco et
 Monéglio, Pierre.

La présente délibération a été signée par tous les conseillers assistant à la séance.

Product 1/4

III. Confabiancy

A. Crataegus Buzze. Fr.

C. Boneglij

Staphis

F. serotina

Carreyer

Ch. Kew

11 1 15

1. *Scaphium*

John Monaghan

M. S. Smith

Castelli 2

Accardi & P. Simoni

Wienener Hof

St. Louis

Aug. 1841

Leopold

1. Old Gravel
 2. Gravel
 3. Gravel

President

Harvard